

<http://lipietz.net/Securite-collective-et-environnement-2187>

# Sécurité collective et environnement

- Député européen (Verts, France) - Mes initiatives - Sécurité collective et environnement -



Publication date: jeudi 12 juin 2008

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**De tout temps, des conflits ont eu pour enjeu la mainmise sur les richesses d'un territoire. De tout temps, la résolution guerrière des conflits s'est traduite par une dévastation, au moins provisoire, de larges territoires. Peut-on dire pour autant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ? Que la sécurité collective et les lois de la guerre peuvent être durablement traitées sans prendre en compte la récente prise de conscience collective des périls sur l'environnement ?**

Ce n'est ni l'avis des écologistes, ni l'avis des militaires, ni celui de l'Union européenne. Le [récent rapport](#) du Haut Commissaire Solana en témoigne, qui dresse une liste approfondie et régionalisée des nouveaux problèmes soulevés par la montée de la crise écologique (bien qu'il tende à la réduire à la crise du climat). De même, les conventions internationales se multiplient pour adjoindre, aux classiques conventions de Genève sur les lois de la guerre, de nouvelles règles visant à protéger les territoires des conséquences durables d'un conflit, même terminé : [prohibition des mines antipersonnel](#), tentative de prohiber les [armes à fragmentation](#), et plus spectaculairement encore, la [convention ENMOD](#) visant à prohiber les modifications irréversibles de l'environnement en tant qu'arme de guerre.

La montée de cette thématique est liée à la fois à un état de fait (la montée des périls) et à un nouvel état d'esprit collectif : la tentative de substituer des règles de sécurité collective aux classiques équilibres des puissances (dont l'équilibre de la terreur ne fut que la dernière version).

Les « faits nouveaux » sont bien sûr, d'une part, la reprise des tensions pour l'accès aux richesses naturelles, due à leur raréfaction et à l'émergence de nouvelles puissances qui n'avaient pas eu, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, leur « part du gâteau » (Chine, Inde, Brésil etc). C'est d'autre part la montée de la crise écologique elle-même, dans ses multiples dimensions, qui tend à devenir une variable-clé des tensions géopolitiques. En tout premier lieu le changement climatique avec ses conséquences économiques, démographiques, migratoires etc, mais aussi les atteintes à la biodiversité qui diminuent la stabilité de l'écosystème mondial. Et, du côté des atteintes « d'après-guerre » à l'environnement, la prolifération de nouvelles armes à effet durable, telles que les mines et bombes à fragmentation déjà citées. C'est aussi l'utilisation d'armes qui, sans avoir la puissance de destruction de l'arme nucléaire, ont des effets suffisamment nocifs sur les vainqueurs eux-mêmes pour que l'on puisse les considérer comme un problème écologique dont témoigne le « [syndrome de la guerre du Golfe](#) » (pulvérisation de métaux lourds comme l'uranium appauvri, bombes à kérosène etc).

face à cette « montée des périls », et pour reprendre la distinction du [néo-conservateur Robert Kagan \[1\]](#), l'Union européenne tente d'éviter ou de réguler les conflits par la discussion de règles de sécurité collective, selon une tradition « kantienne », tandis que d'autres puissances comme les Etats-Unis s'en tiennent au maintien d'un équilibre, même injuste, par l'hégémonie du plus fort, selon une tradition « hobbesienne ». Significativement, les troupes européennes sont de plus en plus engagées dans des opérations d'urgence humanitaire, alors que les Etats-Unis privilégient aujourd'hui les interventions militaires en force.

C'est à partir de ce double constat qu'il est proposé d'ouvrir non pas un colloque mais une séquence de colloques, réunissant écologistes, militaires et spécialistes des relations internationales pour aborder la question des rapports entre sécurité collective et crise environnementale. Une première réunion est proposée le 12 juin 2008 au Parlement européen à Bruxelles pour esquisser un premier repérage des problèmes selon les deux axes :

L'impact des tensions écologiques sur la sécurité collective

L'impact des nouvelles armes et des nouvelles formes de conflit militaires sur l'environnement.

Cette réunion se tiendra à la veille de la présidence française de l'Union européenne, ce qui n'est pas indifférent. Le Président Sarkozy a en effet annoncé qu'il comptait faire de la sécurité collective un des thème de la présidence française. Or ce pays est de ceux qui n'ont pas encore ratifié la convention ENMOD...

En outre, il est assez probable que le traité de Lisbonne soit ratifié et entre en vigueur au 1er janvier 2009. À partir de cette date, la politique extérieure de sécurité commune prendra une dimension nouvelle, plus identifiable, plus dynamique, et espérons-le plus démocratique.

Il est donc temps d'ouvrir un large débat sur ce thème à l'échelle européenne.

PS:

Photo [James Gordon](#), sous licence [CC](#).

---

[1] Robert KAGAN, « [Puissance américaine, faiblesse européenne](#) » , Le Monde, 28-29 juillet 2002 (traduit de « [Power and Weakness](#) », Policy Review, june 2002).